



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le **8 juillet 2026**
ID : 057-245700695-20260706-D2026_96_SI-AR

DECISION 2026-96

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°6 du Conseil communautaire en date du 9 avril 2026 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs (CCCE),

Vu la délibération n°10 du Conseil communautaire en date du 7 novembre 2023, relative à l'adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2024, pour le budget principal de la CCCE,

Vu la délibération n°20 du Conseil communautaire en date du 21 avril 2026 relative à l'adoption du Règlement Budgétaire et Financier de la CCCE,

Vu la délibération n°6 du Conseil Communautaire en date du 4 novembre 2025 relative au Rapport d'Orientations Budgétaires 2026,

Vu la délibération n°16 du Conseil communautaire en date du 9 décembre 2025 portant sur le vote du Budget primitif principal 2026 de la CCCE, et autorisant Monsieur le Président de la CCCE à effectuer des virements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5% des crédits inscrits dans chaque section, conformément aux dispositions prévues par l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération n°26 du Conseil communautaire en date du 21 avril 2026 portant sur le vote du Budget supplémentaire principal 2026 de la CCCE,

Vu la décision du Président n°2026-57 en date du 28 avril 2026 portant Virement de Crédits n°1/2026 relatif au budget principal 2026 de la CCCE,

Vu la décision du Président n°2026-67 en date du 21 mai 2026 portant Virement de Crédits n°2/2026 relatif au budget principal 2026 de la CCCE,

Vu la décision du Président n°2026-81 en date du 04 juin 2026 portant Virement de Crédits n°3/2026 relatif au budget principal 2026 de la CCCE,

Vu la décision du Président n°2026-86 en date du 15 juin 2026 portant Virement de Crédits n°4/2026 relatif au budget principal 2026 de la CCCE,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Considérant la nécessité de procéder à l'ajustement des crédits votés au titre de l'année 2026 pour le budget principal de la CCCE,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

De procéder aux virements de crédits tels que présentés dans le tableau, ci-dessous :

Virement de crédits 5-2026

Imputation	OUVERT	REDUIT
D F 011 60623 4222 /0604_EFCRVOLM CRECHE VOLMERANGE Service : MA Volmerange-les-Mines	1 000,00	
D F 011 60631 4222 /0603_EFCRRODE CRECHE RODEMACK Service : MA Rodemack	550,00	
D F 011 60632 020 /04_SERVICES TECHNIQUES Service : Service Batiments	235,98	
D F 011 60632 028 /0701_COM-GENERALE Service : Service C COM CA	200,00	
D F 011 60632 4222 /0603_EFCRRODE CRECHE RODEMACK Service : MA Rodemack		550,00
D F 011 60632 70 /0314_REGIE COLLECTE OM ET SELECTIF Service : Service Batiments	709,80	
D F 011 611 028 /0701_COM-GENERALE Service : Service Communication protocole	6 000,00	
D F 011 615221 4222 /0604_EFCRVOLM CRECHE VOLMERANGE Service : Service Batiments	1 100,00	
D F 011 61558 4222 /0604_EFCRVOLM CRECHE VOLMERANGE Service : Service Batiments	600,00	
D F 011 6156 020 /0204_IFAGE Service : Service Informatique	885,60	
D F 011 6236 028 /0706_COM-CULTURE Service : Service Communication protocole	1 000,00	
D F 011 6237 028 /0701_COM-GENERALE Service : Service Communication protocole	6 840,00	
D F 011 6238 028 /0701_COM-GENERALE Service : Service Communication protocole	720,00	
D F 011 6245 821 /17_MOBILITE Service : Service Mobilité douce	215,45	
D F 011 6288 020 /0204_IFAGE Service : Service Informatique	7 545,00	
D F 011 6288 020 /0404_STLIAIS Service : Service Finances		31 479,83
D F 65 65811 020 /0204_IFAGE Service : Service Informatique	4 428,00	
D I 21 21351 0032 76 /0316_MAISON DE LA NATURE Service : Service Batiments	3 286,52	
D I 21 21351 0047 4222 /0602_EFCRCATT CRECHE CATTENOM Service : Service Batiments	14 535,87	
D I 21 21848 0047 4222 /0604_EFCRVOLM CRECHE VOLMERANGE Service : MA Volmerange-les-Mines	600,00	

Envoyé en préfecture le 07/07/2026

Reçu en préfecture le 08/07/2026

Publié le

ID : 057-245700695-20260706-D2026_96_SI-AR

Imputation	OUVERT	
D I 21 2188 0047 4222 /0604_EFCRVOLM CRECHE VOLMERANGE Service : MA Volmerange-les-Mines		600,00
D I 21 2188 OPNI 020 /0404_STLIAIS Service : Service Finances		182 707,42
D I 21 2188 OPNI 4222 /0602_EFCRCATT CRECHE CATTENOM Service : Service Batiments	8 081,68	
D I 45 4581108 OPFI 845 /0410_STERA/VIC COMMUNES Service : Service VRD	54 385,78	
D I 45 4581873 OPFI 01 /0403_STVIC MO DELEGUEE Service : Service VRD	1 346,40	
D I 45 4581876 OPFI 01 /0410_STERA/VIC COMMUNES Service : Service VRD	100 000,00	
D I 45 4582868 OPFI 01 /0403_STVIC MO DELEGUEE Service : Service VRD	383,56	
D I 45 4582872 OPFI 01 /0403_STVIC MO DELEGUEE Service : Service VRD	68,03	
D I 45 4582873 OPFI 01 /0403_STVIC MO DELEGUEE Service : Service VRD	619,58	

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures	183 307,42	32 029,83
	Réductions	183 307,42	32 029,83
Recettes :	Ouvertures		
	Réductions		
Equilibre :	Ouv. - Red.		

EQUILIBRE	
Solde Ouvertures	215 337,25
Solde Réductions	215 337,25
Ouv. - Réd.	

Fongibilité	Montant de l'enveloppe de VC autorisés au titre de la fongibilité (7,5 %)	Montant de l'enveloppe de VC déjà consommé au titre de la fongibilité (7,5 %)	Montant VC n° 5-2025 lié à la fongibilité	Solde de l'enveloppe lié à la fongibilité
Section Fonctionnement	3 838 033,07 €	10 008,50 €	4 428,00 €	3 823 596,57 €
Section Investissement	5 840 223,80 €	30 650,00 €	156 803,35 €	5 652 770,45 €

Les virements de crédits dans les deux sections sont inférieurs au seuil du montant de l'enveloppe fixée au titre de la fongibilité.

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 6 juillet 2026

Le Président
Roland BALCERZAK



Envoyé en préfecture le 07/07/2026

Reçu en préfecture le 08/07/2026

Publié le

ID : 057-245700695-20260706-D2026_96_SI-AR